



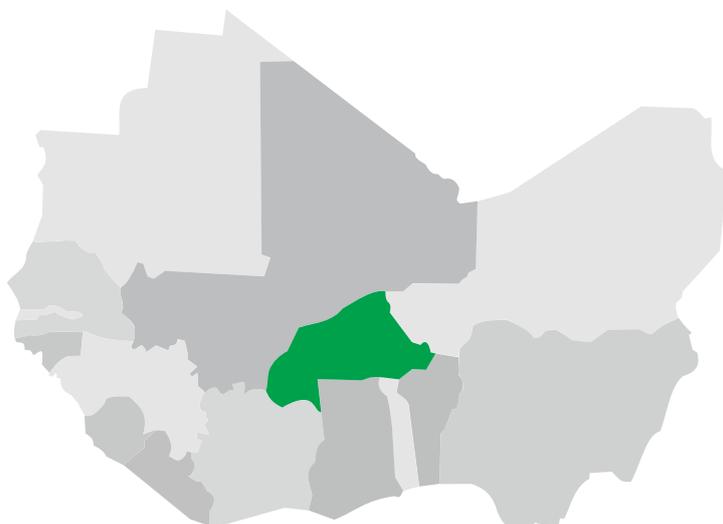
# 2021

# BURKINA FASO

INDICE DE L'ENGAGEMENT  
À RÉDUIRE LES INÉGALITÉS (ERI)



- 1 TOGO
- 2 CAP-VERT
- 3 GHANA
- 4 MAURITANIE
- 5 MALI
- 6 BENIN
- 7 SÉNÉGAL
- 8 GAMBIE
- 9 BURKINA FASO**
- 10 GUINÉE
- 11 CÔTE D'IVOIRE
- 12 NIGER
- 13 SIERRA LEONE
- 14 GUINÉE-BISSAU
- 15 LIBERIA
- 16 NIGERIA



Au Burkina Faso, l'inégalité a nettement baissé depuis les années 1990. Pourtant, 20 % des plus aisés détiennent 44 % des revenus, et dans les zones rurales, 47,5 % de la population vit en situation de pauvreté. Selon les études du FMI, un tel niveau d'inégalité réduit le croissance PNB d'au moins 1 % par an.



### LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS PENDANT LE COVID

La réponse du gouvernement a été relativement efficace, avec une fermeture rapide du pays, et un faible nombre de cas du virus et de décès. Des dépenses additionnelles ont permis l'accès aux tests et au traitement gratuit pour tous les citoyens, et une protection sociale pour l'alimentation.



### SERVICES PUBLICS

La part du budget allouée à l'éducation est la plus élevée en CEDEAO (et 9<sup>e</sup> au niveau mondial) et représente 22,9 %. Elle est supérieure à l'objectif mondial de 20 %, et a augmenté récemment. Mais moins de 1% des enfants les plus pauvres terminaient les études secondaires en 2010.



## FISCALITÉ

Dans la zone CEDEAO+, le Burkina Faso a le plus haut taux de collecte des recettes fiscales. Néanmoins, ce taux est beaucoup moins élevé pour les impôts sur les revenus des entreprises (22 %) et des individus (12 %) que pour la TVA (72 %), grâce aux exonérations accordées aux grandes entreprises étrangères et aux déductions réclamées par les classes riches.



## POLITIQUE DU TRAVAIL

L'inégalité des salaires est la 15<sup>e</sup> plus élevée au monde, du fait que 87 % de la population ne bénéficie pas du salaire minimum garanti (SMIG).



## AGRICULTURE

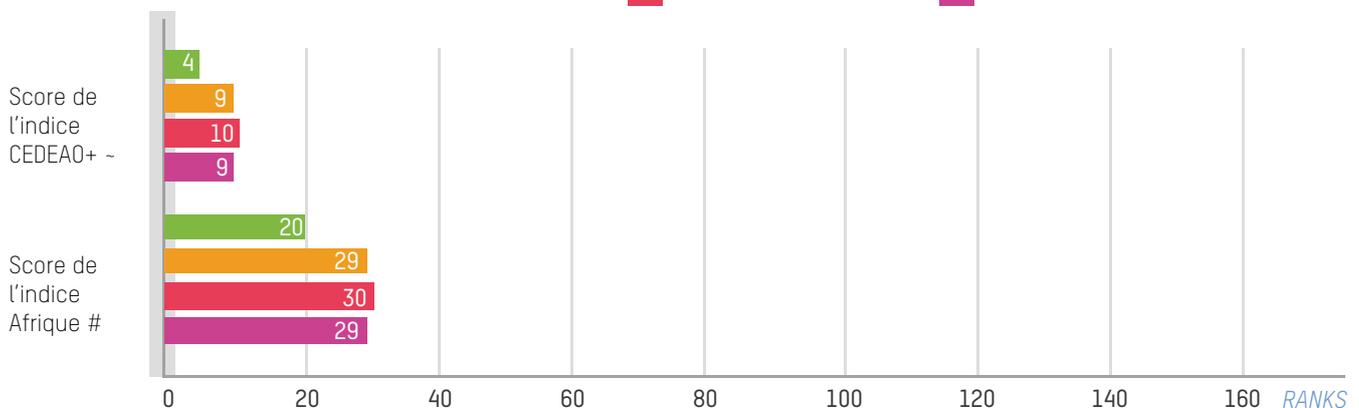
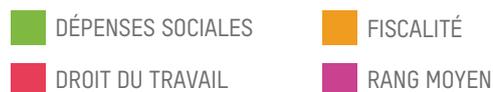
La part de l'agriculture dans le PIB du pays est passée de 25 % en 2000 à 20% en 2019<sup>[i]</sup>. Pourtant, ce secteur employait 27 % de la population en 2017<sup>[ii]</sup>, la pauvreté persiste principalement dans les zones rurales, et 10 % de la population est confrontée à l'insécurité alimentaire.<sup>[iii]</sup>



## LA DETTE ET LES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS

Avant la COVID, le fardeau de la dette était jugé « modéré » par le FMI et la Banque Mondiale, mais le ratio dette/PIB a maintenant bondit de 6,6 % pour atteindre un nouveau pic à 49,6 %.

### CEDEAO+ ET AFRIQUE



~ PARMIS 15 PAYS DE LA CEDEAO+ MAURITANIE # PARMIS 46 PAYS AFRICAINS (EXCLUANT 7 PAYS SANS DONNÉES)

#### Reference

<sup>i</sup> <https://data.worldbank.org/indicator/NV.AGR.TOTL.ZS?locations=BF>

<sup>ii</sup> <https://ilostat.ilo.org/data/country-profiles/>

<sup>iii</sup> [https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000123059/download/?\\_ga=2.143050429.96409489.1614337299-2126198457.1613723857](https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000123059/download/?_ga=2.143050429.96409489.1614337299-2126198457.1613723857)

# BURKINA FASO

## PROFIL DU PAYS – INDICE IERI CEDEAO+<sup>1</sup>

Le Burkina Faso a un niveau d'inégalité moyen (60<sup>e</sup> au niveau mondial, 5<sup>e</sup> en CEDEAO+), mais il est nécessaire de réduire davantage les inégalités afin d'accélérer la croissance et d'éliminer la pauvreté. Dans le classement de l'IERI, il arrive seulement en 134<sup>e</sup> position au niveau mondial, 29<sup>e</sup> en Afrique et 9<sup>e</sup> en CEDEAO+. Il a obtenu un résultat un peu plus fort dans le pilier fiscalité que dans les piliers service publics et travail.

Concernant les services publics, la part du budget allouée à l'éducation est importante, mais les parts consacrées à la santé, notamment à la protection sociale, sont plus faibles, les montants dépensés par habitant et donc l'impact sur la couverture des services et sur les inégalités restent très insuffisants. Pour ce qui est de la fiscalité, les taux d'imposition sur les revenus des entreprises et des individus sont trop bas, et la collecte des recettes de ces impôts et des impôts sur le patrimoine (biens fonciers, héritages, dons, gains de capital) inadéquate. Les politiques de travail se sont améliorées depuis l'IERI de 2018, mais restent relativement faibles en matière de droits des femmes et de congés parentaux. La couverture des droits du personnel ouvrier est limitée : seulement 13 % de la population a un contrat formel, ce qui explique une extrême inégalité salariale.

Le budget de l'agriculture ne représente que la moitié de l'objectif de 10 % fixé par le PDDAA. La réponse à la COVID a été relativement forte, mais un manque de financement extérieur a obligé le gouvernement à emprunter plus au marché régional d'obligations. En conséquence, le fardeau de la dette s'est alourdi et a réduit de plus en plus les marges de dépenses liées aux ODD. Un renforcement des politiques de lutte contre les inégalités (voir section 4) accompagné d'un allègement bien plus significatif de la dette seraient à souhaiter.

# 1

## PROFIL DE L'INÉGALITÉ DES REVENUS

Le Burkina Faso a un niveau d'inégalité moyen, son coefficient de Gini étant 0,353 et son ratio Palma (ratio des revenus des 10 % les plus aisés comparés à ceux des 40 % les plus pauvres) 1,48. Il est 60<sup>e</sup> sur 158 pays au niveau mondial et 5<sup>e</sup> en CEDEAO+. En outre, les inégalités ont nettement baissé depuis les années 1990.<sup>2</sup>

Pourtant, 20 % des plus aisés détiennent 44 % des revenus, et dans les zones rurales, 47,5 % de la population vit en situation de pauvreté. Selon les études du FMI, un tel niveau d'inégalité réduit la croissance PNB d'au moins 1 % par an. Il faut donc accélérer la réduction des inégalités, qui étaient l'un des thèmes les plus abordés pendant la campagne électorale de 2020.

# 2

## POLITIQUES CLEFS CONTRE LES INÉGALITÉS – CONSTATS DE L'IERI

La 3<sup>e</sup> édition de l'IERI note 158 gouvernements selon leur Engagement à Réduire les Inégalités. Elle mesure trois domaines d'intervention qui ont réduit les inégalités significativement dans d'autres pays : 1) les Services publics ; 2) la Fiscalité et 3) les Droits/Conditions de travail.<sup>3</sup>

Le Tableau 1 ci-dessous montre la performance du Burkina Faso dans l'IERI, comparé avec la CEDEAO+, l'Afrique et les 158 pays du monde.

TABLEAU 1. NOTATION IERI: MONDIAL, CEDEAO+ ET AFRIQUE

	DÉPENSES SOCIALES	FISCALITÉ	DROITS DU TRAVAIL	RANG MOYEN
SCORE DE L'INDICE CEDEAO+ -	#4	#9	#10	#9
SCORE DE L'INDICE AFRIQUE #	#20	#29	#30	#29
SCORE DE L'INDICE MONDIAL *	#121	#94	#134	#134

\* PARMIS 158 PAYS. - PARMIS 15 LES 15 DE LA CEDEAO+ MAURITANIE # PARMIS 46 PAYS AFRICAINS (EXCLUANT 7 PAYS SANS DONNÉES)

La notation du Burkina Faso reste assez faible : 134<sup>e</sup> au niveau mondial, 29<sup>e</sup> en Afrique et 9<sup>e</sup> en CEDEAO+. Sa performance est plus forte dans les politiques de fiscalité que dans les services publics et le travail. Depuis le dernier classement IERI de 2018, la notation du pays s'est améliorée dans le domaine du travail, mais a baissé dans ceux des services publics et de la fiscalité.

## 2a PILIER SERVICES PUBLICS

Le Burkina Faso a un classement relativement faible au niveau mondial (121<sup>e</sup>), mais il est 5<sup>e</sup> au sein de l'UEMOA. Les dépenses budgétaires (notamment dans le domaine de l'éducation) ont eu un fort impact sur les inégalités, mais les montants dépensés par habitant, et donc l'impact sur l'accès aux services, sont relativement faibles.

### ● ÉDUCATION

La part du budget allouée à l'éducation est la plus élevée en CEDEAO+ (et 9<sup>e</sup> au niveau mondial) et représente 22,9 %. Elle est supérieure à l'objectif mondial de 20 % et a augmenté récemment. Néanmoins le montant mobilisé reste faible et son allocation ne favorise pas les plus pauvres : moins de 1 % des enfants les plus pauvres terminaient les études secondaires en 2010.

### ● SANTÉ

Le pays ne dépense que 10,7 % de son budget dans la santé, un taux bien inférieur à l'objectif africain de 15 % fixé au sommet d'Abuja en 2002. Les montants dépensés sont insuffisants et la couverture sanitaire universelle n'atteint que 40 % de la population - mais l'élimination des frais d'utilisation a limité les dépenses « catastrophiques » des ménages qui ne concernent que 3 % de la population.

### ● PROTECTION SOCIALE

La part du budget est très basse et représente 4,5 %, le pays est 12<sup>e</sup> en CEDEAO+. Cette couverture ne concerne que 2,7 % des seniors bénéficiaires de pensions et 7 % de la population totale. Le pays reste très loin de l'ODD de couverture universelle avant 2030.

### ● IMPACT SUR L'INÉGALITÉ DES REVENUS

Nos estimations indiquent que le niveau élevé de dépenses sociales par rapport au PIB réduirait le coefficient Gini de 8 %. Mais une analyse de l'incidence des dépenses et de la fiscalité sur les inégalités, faite par la Banque mondiale, est en cours et devrait permettre de préciser ces chiffres prochainement.

## 2b PILIER FISCALITÉ

Le Burkina Faso se place 94<sup>e</sup> au niveau mondial et 9<sup>e</sup> en CEDEAO+. La politique fiscale n'est pas suffisamment progressive, et la collecte d'impôts est bien plus importante du côté de la TVA, son impact sur les inégalités est donc marginal.

### ● POLITIQUE FISCALE PROGRESSIVE

La TVA comprend des exonérations pour les produits alimentaires de base et n'est donc pas trop régressive. Mais le taux maximal d'imposition sur les revenus des individus n'est que de 25 %, soit inférieur de 6 % à la moyenne mondiale de 31,2 %, <sup>4</sup> et le taux de 27,5 % sur les revenus des entreprises est inférieur à la moyenne UEMOA de 28,1 %. Les contributions aux recettes des impôts liés aux biens fonciers, au patrimoine et à la richesse restent très basses, même si le gouvernement a introduit un nouvel impôt sur les activités financières (qui passera de 15 % à 17 % dans le budget 2021). <sup>5</sup>

### ● COLLECTE DES RECETTES

Dans la zone CEDEAO+, le Burkina Faso a le plus haut taux de collecte des recettes fiscales. Néanmoins, ce taux est beaucoup moins élevé pour les impôts sur les revenus des entreprises (22 %) et des individus (12 %) que pour la TVA (72 %), grâce aux exonérations accordées aux grandes entreprises étrangères et aux déductions réclamées par les classes riches.

### ● IMPACT DE LA FISCALITÉ SUR L'INÉGALITÉ

Les estimations de l'IERI indiquent que l'impact de la fiscalité sur les inégalités de revenu serait marginal au Burkina Faso, car la collecte des impôts indirects non-progressifs représente deux tiers du total. Là encore, les résultats de l'étude conjointe Banque mondiale/CEQ en cours clarifieront cette question prochainement. Mais il reste certainement une marge importante de manœuvre pour rendre le système fiscal burkinabé plus progressif et lutter plus efficacement contre les inégalités.

Le Burkina Faso est très mal noté (134<sup>e</sup>) au niveau mondial. Mais il se trouve dans une zone où les droits des travailleurs sont très faibles et se classe donc 10<sup>e</sup> en CEDEAO+. Il respecte les droits des syndicats et des femmes et offre un SMIG raisonnable, mais ces droits ne s'appliquent qu'à 13 % des travailleurs/euses et l'inégalité salariale est élevée.

### ● DROITS DES SYNDICATS ET DES TRAVAILLEURS/EUSES

Le Burkina Faso est 47<sup>e</sup> au niveau mondial mais 5<sup>e</sup> en CEDEAO+ pour cet indicateur qui mesure le respect légal et effectif des conventions du BIT sur les droits des travailleurs/euses. Cela est dû au fait que la loi n'autorise pas des négociations collectives par les fonctionnaires, des entreprises qui suppriment les syndicats en utilisant des sous-contrats ne sont pas sanctionnées par le gouvernement.<sup>6</sup>

### ● DROITS DES FEMMES

Le pays n'est que 83<sup>e</sup> au niveau mondial. Il dispose d'une bonne législation sur l'égalité salariale et la non-discrimination, mais ses lois ne pénalisent pas le viol conjugal et le nombre de jours de congé parental (101) est relativement bas.

### ● SALAIRE MINIMUM

Le SMIG, rapporté au PIB par habitant, est le 4<sup>e</sup> plus important en UEMOA et le 20<sup>e</sup> au niveau. Toutefois, des doutes persistent quant à l'application de cette loi, étant donné que seulement 13 % des travailleurs/euses ont un contrat de travail.

### ● COUVERTURE DES DROITS DES TRAVAILLEURS/EUSES

Seulement 13 % des effectifs disposent des droits susmentionnés, car 87 % ont un emploi vulnérable ou sont au chômage. Ce pourcentage est le 7<sup>e</sup> plus élevé du monde, il est dû au nombre important d'exploitations agricoles familiales informelles.

### ● INÉGALITÉ DES SALAIRES

Selon les estimations du BIT, le pays a le 15<sup>e</sup> taux d'inégalité salariale le plus élevé au monde, dû au fait que 87 % de la population ne bénéficie pas du SMIG.

# 3

## AUTRES POLITIQUES AYANT UN IMPACT SUR LES INÉGALITÉS AU BURKINA FASO

### INVESTISSEMENTS POUR SOUTENIR LES PETITS EXPLOITATIONS AGRICOLES

La part de l'agriculture dans le PIB du pays est passée de 25 % en 2000 à 20 % en 2019.<sup>7</sup> Pourtant, ce secteur employait 27 % de la population en 2017,<sup>8</sup> la pauvreté persiste principalement dans les zones rurales et 10 % de la population est confrontée à l'insécurité alimentaire.<sup>9</sup> En 2014, les pays de la CEDEAO+ ont adhéré au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), qui demandait aux gouvernements d'augmenter la part de l'agriculture dans le PIB pour atteindre 10 %. Au Burkina Faso, elle n'était que de 5,1 % en 2019<sup>10</sup>, le pays était 8<sup>e</sup> en CEDEAO+. Il serait essentiel de renforcer le soutien aux petites exploitations, notamment pour les produits alimentaires, pour mettre en œuvre le PDDAA.

### LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS PENDANT LA CRISE DE LA COVID-19

Comme la plupart des pays, le Burkina Faso n'était pas bien préparé pour affronter la COVID-19. Seulement 40 % de la population bénéficiait de la couverture sanitaire universelle, 87 % du personnel ouvrier étaient sans contrat et n'avaient donc pas droit aux indemnités de maladie.

Toutefois, la réponse du gouvernement a été relativement efficace, avec une fermeture rapide du pays et un faible nombre de cas (14 213) et de décès (183).<sup>11</sup> Il a introduit un programme fiscal important (2,6 % du PIB) avec des dépenses supplémentaires en santé qui garantissaient des tests et un traitement gratuits pour tous les citoyens, ainsi que des transferts additionnels de protection sociale pour l'alimentation. Mais le gouvernement a aussi réduit les dépenses moins prioritaires à 2 % du PIB pour limiter le déficit budgétaire. Depuis novembre 2020, une deuxième vague d'épidémie due à la COVID a rendu nécessaire la continuation de dépenses d'urgence (principalement sanitaires) dans le budget de l'année 2021.

## LA DETTE ET LES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS

Avant la COVID, le fardeau de la dette était jugé « modéré » par le FMI et la Banque mondiale, même si le ratio dette/PIB atteignait 43 % (24 % de dette extérieure et 19 % de dette intérieure) et le ratio service/recettes était de 34 %<sup>12</sup>. Ce service était supérieur de 10 % aux dépenses consacrées à l'éducation et représentait 2,5 fois le budget de la santé et cinq fois celui des dépenses liées à l'agriculture ou à la protection sociale.<sup>13</sup> La crise a réduit les recettes et a augmenté les nouveaux emprunts. En conséquence, les ratios atteindront de nouveaux pics de 49,6 % pour la dette/PIB en 2023 et 61 % pour le ratio service/recettes en 2024 (dont 90 % sur la dette intérieure, grâce à une dépendance accrue aux obligations émises sur le marché régional). Le gouvernement n'a pas de projet de recours aux marchés internationaux de capitaux Eurobonds, il a opté pour l'Initiative de suspension du service de la dette (DSSI) du G20 (qui fournira très peu d'épargne - 0,2 % du PIB en 2020 et 0,1 % en 2021). Il a également annulé son service auprès du FMI pour l'année 2020-2021.

Quel a été le rôle du FMI et de la Banque mondiale, institutions mandatées par le G20 pour diriger la réponse financière mondiale à la pandémie ? Le Burkina Faso a reçu 156 millions de dollars du FMI (un prêt FCR plus les décaissements du programme FEC déjà en cours avant la COVID). En outre, il a bénéficié de l'annulation de 22 millions de dollars relatifs au service de la dette. La Banque mondiale a engagé 300 millions de dollars (50 % en prêts et 50 % en dons ; un tiers en appui budgétaire et deux tiers en projets) mais n'a pas proposé un allègement de la dette.

Malgré une hausse des recettes de 3 % du PIB, le programme FEC du FMI envisage une réduction des dépenses de 2 % du PIB entre 2020 et 2025, pour permettre au pays de réatteindre le critère de convergence UEMOA de 3 % de déficit budgétaire en 2024. Ce programme (ainsi qu'un accroissement des paiements d'intérêt de 0,7 % du PIB) laissera très peu de marge pour les augmentations des dépenses nécessaires pour atteindre les ODD, y compris l'accélération du programme d'assurance santé universelle et le renforcement de la protection sociale.

Mis à part une mention de ces dépenses sociales, les documents actuels du FMI ne contiennent aucune analyse de l'impact des mesures envisagées sur les inégalités.<sup>14</sup> Le diagnostic pays dressé par la Banque mondiale en 2017 passait très brièvement en revue les inégalités, limitant ses suggestions à cet égard à une augmentation des montants alloués et à un renforcement de l'efficacité des dépenses sociales en éducation et en protection sociale.<sup>15</sup> Il reste à souhaiter que l'analyse en cours, sur l'incidence des impôts et des dépenses sur les inégalités (Banque mondiale/Université de Tulane), recommandera bien plus fortement un renforcement des politiques de lutte contre les inégalités.

# 4

## CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DES MESURES DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Selon les constats de l'IERI, il faut saluer les efforts déployés par le gouvernement pour accroître les dépenses liées à l'éducation et à la santé, collecter les impôts et respecter les droits des travailleurs/euses. Il est néanmoins urgent de prendre, des mesures supplémentaires pour lutter contre les inégalités, notamment :

### SERVICES PUBLICS

- Assurer qu'une part plus importante des dépenses en éducation soit dédiée à garantir une scolarité complète pour les enfants les plus pauvres d'ici 2030, conformément à l'objectif 4 des Objectifs de développement durable (ODD).
- Augmenter rapidement les dépenses en santé pour qu'elles représentent 15 % du budget, conformément à l'accord d'Abuja, pour accélérer la mise en place d'une couverture sanitaire universelle.
- Augmenter le plus rapidement possible les dépenses en protection sociale, notamment pour les personnes âgées, handicapés et au chômage, et les mères et les enfants, pour progresser vers l'ODD 1 de couverture universelle.

### FISCALITÉ

- Porter le taux d'imposition sur les bénéfices des entreprises à 30 %, niveau maximal de la fourchette définie par l'UEMOA ; et le taux maximal d'imposition sur les revenus des individus à 30 %, pour s'approcher de la moyenne mondiale et réduire les risques d'optimisation et de fraude fiscale. Ces hausses pourraient être justifiées comme des « contributions de solidarité » destinées à financer les dépenses en santé et en protection sociale.
- Fixer comme objectif l'augmentation des recettes fiscales pour qu'elles représentent 20 % du PIB avant 2030 (elles étaient de 16 % en 2017), pour financer les dépenses. Les mesures à prendre pour accroître les recettes seraient :
  - Éliminer le plus possible les exonérations faites aux investisseurs étrangers, notamment dans les secteurs les plus rentables comme les mines, les finances et les télécommunications.
  - Renégocier les conventions fiscales et d'investissement signées avec les autres pays, dans la mesure où elles réduisent les recettes.
  - Négocier avec les PTF pour le paiement des impôts relatifs aux projets de développement.
- Le Burkina Faso pourrait aussi renforcer ses efforts en matière de taxation du patrimoine, y compris sur les biens fonciers, les héritages et les gains de capital.

## POLITIQUE LIÉES AU TRAVAIL

- Renforcer significativement le respect théorique et pratique des conventions mondiales du BIT.
- Actualiser la loi contre le viol pour inclure explicitement le viol conjugal, passer une loi contre le harcèlement sexuel et augmenter le nombre de jours de congé parental.
- Continuer à augmenter le SMIG conformément aux futurs taux de croissance nominale du PIB, et accroître les dépenses visant à assurer son application dans toutes les entreprises.
- Prendre des mesures pour formaliser davantage d'entreprises et garantir les droits et la protection sociale du personnel.

## AGRICULTURE

- Augmenter significativement la part des dépenses de l'agriculture dans le budget, en mettant l'accent sur le soutien aux petites exploitations et aux cultures alimentaires.

## DETTE ET LES IFIS

- Analyser les perspectives d'un allègement bien plus significatif de la dette (notamment envers le marché régional), afin de libérer des sommes importantes pour les dépenses ODD.
- Assurer que, notamment suite à l'analyse en cours avec de la Banque mondiale sur l'impact des politiques fiscales sur les inégalités, le FMI et la Banque mondiale rejoignent l'avis du gouvernement en mettant la réduction des inégalités au cœur de l'ensemble de leurs recommandations de politique économique.

### Référence

- 1 15 États membres de la CEDEAO + Mauritanie
- 2 Banque Mondiale, site PovCalNet, <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/povOnDemand.aspx>
- 3 Pour de plus amples détails sur le rapport, veuillez consulter [www.inequalityindex.org/report](http://www.inequalityindex.org/report)
- 4 Moyenne calculée de la base de données globale de 158 pays de l'IERI.
- 5 <https://www.orbitax.com/news/archive.php/Burkina-Faso-Publishes-Law-for-44872>
- 6 Pour de plus amples détails, voir <http://labour-rights-indicators.la.psu.edu/country/854>
- 7 <https://data.worldbank.org/indicator/NV.AGR.TOTL.ZS?locations=BF>
- 8 <https://ilostat.ilo.org/data/country-profiles/>
- 9 [https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000123059/download/?\\_ga=2.143050429.96409489.1614337299-2126198457.1613723857](https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000123059/download/?_ga=2.143050429.96409489.1614337299-2126198457.1613723857)
- 10 Source : Loi des Finances 2019, sections 27 et 28
- 11 Données de Johns Hopkins University à <https://coronavirus.jhu.edu/map.html>, retrouvées le 30.09.2021
- 12 <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2020/11/17/Burkina-Faso-Fourth-Fifth-Reviews-Under-the-Extended-Credit-Facility-Arrangement-Request-for-49899>
- 13 <https://www.governmentspendingwatch.org/spending-data>
- 14 <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2020/11/17/Burkina-Faso-Fourth-Fifth-Reviews-Under-the-Extended-Credit-Facility-Arrangement-Request-for-49899>
- 15 <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/950551492526646036/burkina-faso-priorities-for-poverty-reduction-and-shared-prosperity-systematic-country-diagnostic#:~:text=This%20Systematic%20Country%20Diagnostic%20%28SCD%29%20is%20an%20analytical,twin%20goals%20of%20reduced%20poverty%20and%20shared%20prosperity>